

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 mai 2022

Délibération CA_20220519_008

Recours au service de remplacement et renfort du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Indre

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général de la fonction publique notamment ses articles L452-30 et L452-44 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE :

Article unique. La possibilité de recourir, en cas de besoin, au service de remplacement et de renfort proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre est approuvée et Monsieur le président est autorisé à signer les conventions et documents afférents nécessaires à la mise en œuvre de ce service.

FLEURET Marc